

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné, Marc-Olivier Moisan-Plante, analyste à l'interne et coordonnateur des dossiers du secteur énergie de Union des consommateurs (UC), située au 6226 rue St-Hubert, Montréal, Québec, H2S 2M2 affirme solennellement ce qui suit :

- 1- Je suis analyste interne en matière énergétique à l'emploi de UC ;
- 2- J'ai préparé à ce titre un mémoire dans le cadre du dossier R-3867-2013 phase 1, Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro ;
- 3- Ce mémoire est versé au dossier comme pièce C-UC-11 ;
- 4- Tous les faits qui y sont allégués sont vrais ;
- 5- J'adopte ce mémoire à titre de preuve pour UC et précise également qu'UC adopte comme sa preuve le rapport préparé par l'expert Paul Chernick (C-ROEE-0040) et les réponses aux demandes de renseignements (C-ROEE-0044) qui lui ont été adressées.

Et j'ai signé à Montréal, ce 25 mars 2015



Marc-Olivier Moisan-Plante

Déclaré solennellement devant moi à Montréal
ce 25 mars 2015,



Commissaire à l'assermentation pour le district
de Montréal

